

Réforme des retraites : la CGT continue d'agir !

Hors des projecteurs médiatiques, le projet de réforme de retraite est toujours en cours d'adoption. La CGT ne relâche pas son action :

- parce que le projet de réforme est injuste. Il exige un nombre de trimestres inatteignable pénalisant particulièrement les femmes et les jeunes. Il va dégrader pour tous le montant des pensions ;
- parce que le projet de réforme est particulièrement inéquitable. Il fait peser l'ensemble des efforts de financement sur les salariés et les retraités. Les salariés vont voir leurs cotisations augmenter alors que les salaires stagnent. Les retraités vont voir leur pouvoir d'achat baisser par le report de six mois de la revalorisation de leur pension alors que leur montant ne cesse de diminuer en application des réformes antérieures.

Les attentes sont fortes. Les sondages le disent, les Français sont toujours très attachés à la retraite à 60 ans et à une réelle reconnaissance de la pénibilité permettant de partir bien avant l'âge de 60 ans.

Pour répondre aux besoins des salariés et des retraités, la CGT maintient pour exigences :

- le rétablissement de l'âge d'ouverture des droits à 60 ans, avec une retraite d'au moins 75 % du salaire d'activité pour la majorité des salariés et au moins égale au Smic (que la CGT revendique à 1 700 euros), la prise en compte de la pénibilité par des mesures d'anticipation d'âge avant 60 ans;
- la possibilité de départ à 55 ans pour les travailleurs handicapés;
- l'égalité entre les femmes et les hommes ;

Financer de façon pérenne une retraite satisfaisante pour toutes et tous c'est possible :

- par une augmentation de la cotisation employeur et sa modulation en fonction de la politique salariale et d'emploi et de la part des salaires dans la valeur ajoutée de l'entreprise;
- par la création d'une contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises, au même taux que les cotisations assises sur le travail. Cette mesure permettrait de dégager 20 à 30 milliards d'euros par an :
- par un élargissement de l'assiette des cotisations sociales sur l'ensemble des rémunérations (primes, intéressement, participation ...).

Plutôt que de répondre aux injonctions du Medef, il convient de supprimer pour les entreprises les exonérations de cotisations sociales, mesures qui n'ont pas montré d'efficacité en matière d'incitation à l'emploi stable ; bien au contraire les plans sociaux se multiplient et ce malgré la loi dite de « sécurisation » de l'emploi. Ces exonérations s'élèvent aujourd'hui à près de 30 milliards d'euros par an.

Atteindre l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, permettrait d'augmenter les ressources du système de 10 milliards d'euros aux horizons 2020.

Avec ses organisations, la CGT s'est engagée dans un processus de mobilisation massive des salariés, des demandeurs d'emploi et des retraités que nous voulons le plus unitaire possible.

Dans le cadre de la bataille sur les salaires / emplois / protection sociale et en lien avec la campagne offensive sur le coût du capital et pour une autre répartition des richesses, nous appelons le :

26 novembre 2013 (veille du vote), manifestation unitaire à Paris à l'appel de la CGT, FO, FSU, Solidaires et rassemblements dans les départements.